

Page : 1

Edition révisée n° : 4

Date : 19 / 1 / 2012

Bate: 107 17 2012

THINNER CELLULOSIQUE

0097

En cas d'urgence : +32/70/245.245

Remplace la fiche : 23 / 5 / 2011

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.

Nom commercial : THINNER CELLULOSIQUE

Type de produit : Solvant.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel. Domestique.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55

4040 Herstal BELGIUM Tel: +32/4/248.86.60 Fax: +32/4/248.86.61

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : +32/70/245.245

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : F; R11

Repr. Cat. 3; R63 Xn; R65-48/20

R66 R67 Xi; R36/38

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) Nº 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Danger par aspiration - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Asp. Tox. 1) - H304

Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Skin Irrit. 2) - H315 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets

narcotiques - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)

Toxicité pour le système reproductif - Foetus - Catégorie 2 - Attention - (CLP :

Repr. 2) - H361d

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée - Catégorie 2 -

Attention - (CLP: STOT RE 2) - H373

• Dangers physiques : Liquides inflammables - Catégorie 2 - Danger - (CLP : Flam. Liq. 2) - H225

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Symbole(s)





LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM



Phrase(s) R

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Edition révisée n° : 4

Date: 19 / 1 / 2012

Remplace la fiche : 23 / 5 / 2011

THINNER CELLULOSIQUE

0097

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

: Xn : Nocif

F : Facilement inflammable

: R11 : Facilement inflammable.

R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

R48/20 : Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée

par inhalation.

R63 : Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 : L'exposition répétée peut provoquer déssèchement ou gerçures de la peau.

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrase(s) S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.

S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer

l'emballage ou l'étiquette.

S53 : Eviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Contient : toluène Acétone

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger







Pictogramme(s) de danger
 SGH02 - SGH08 - SGH07

• Mention d'avertissement : Danger

• Mention de danger : H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361D - Susceptible de nuire au foetus.

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions

répétées ou d'une exposition prolongée.

• Informations additionnelles sur les

dangers

: EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

• Pictogrammes (Mentions de mise en garde)











· Conseils de prudence

Généraux : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.



Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM

Tel: +32/4/248.86.60 Fax: +32/4/248.86.61 En cas d'urgence : +32/70/245.245



Page : 3

Edition révisée n° : 4

Date: 19 / 1 / 2012

Remplace la fiche : 23 / 5 / 2011

THINNER CELLULOSIQUE

0097

En cas d'urgence: +32/70/245.245

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

Prévention : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces

chaudes. — Ne pas fumer.

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement

de protection des yeux/un équipement de protection du visage.

Considérations relatives à

l'élimination

: P501A - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets

dangereux ou spéciaux.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1./3.2. Substance / Préparation

Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance		Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
toluène	:	Entre 50 et 75 %	108-88-3	203-625-9	601-021-00-3	01-2119471310-51	F; R11 Repr. Cat. 3; R63 Xn; R65-48/20 R67 Xi; R38
Acétone	:	Entre 50 et 75 %	67-64-1	200-662-2	606-001-00-8		F; R11 R66 R67 Xi: R36

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Repos. En cas de malaise consulter un médecin.

- Contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse. Consulter un médecin si l'irritation

persiste.

- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15

minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.

- Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Consulter un médecin (si possible lui montrer

l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toux. Maux de tête. Etourdissements. Gorge douloureuse. Perte de conscience. Somnolence. Rougeurs, douleur. Vision brouillée. Douleurs abdominales, nausées.

Peut causer des effets nuisibles sur le système nerveux central, le métabolisme et l'appareil gastro-intestinal.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM



Page: 4

Edition révisée n° : 4

Date: 19 / 1 / 2012

Remplace la fiche : 23 / 5 / 2011

THINNER CELLULOSIQUE

0097

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Mousse. Poudre. Dioxyde de carbone.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Ce produit est inflammable.

Protection contre l'incendie : Porter un équipement de protection adéquat. A proximité immédiate d'un feu,

utiliser un appareil respiratoire autonome.

Prévention : Ne pas fumer. Conserver à l'abri des sources d'ignition.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que

les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Ecarter toute source éventuelle d'ignition. Evacuer et restreindre l'accès. Aérer la

zone. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Nettoyer les fuites ou pertes mêmes mineures, si possible, sans prendre de risques

inutiles. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit

absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/

explosion et de danger pour la santé.

Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures

de sécurité.

Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Conserver à

En cas d'urgence : +32/70/245.245

l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM



Page: 5

Edition révisée n°: 4

Date: 19 / 1 / 2012

Remplace la fiche : 23 / 5 / 2011

THINNER CELLULOSIQUE

0097

SECTION 7 Manipulation et stockage (suite)

: Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Ne Mesures techniques de protection

pas utiliser d'air comprimé pour brasser ou transférer le contenu des containers (

réservoirs) de stockage/fûts de transport contenant ce produit. Utiliser

exclusivement des outils antidéflagrants.

l'entreposage

Précautions lors du maniement et de : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs. Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur

source avant de s'enflammer ou détoner.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien

ventilé. Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Garder les conteneurs fermés

hors de leur utilisation.

Stockage - à l'abri de : Oxydant. Acide nitrique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

toluène : ILV (EU) - 8 H - [mg/m3] : 192 (Peau.) toluène : ILV (EU) - 8 H - [ppm] : 50 (Peau.) toluène : ILV (EU) - 15 min - [mg/m³] : 384 (Peau.) toluène : ILV (EU) - 15 min - [ppm] : 100 (Peau.)

Acétone: ILV (EU) - 8 H - [mg/m3]: 1210 Acétone: ILV (EU) - 8 H - [ppm]: 500

Protection individuelle



- Protection respiratoire : Equipement de protection respiratoire approprié. : Porter un vêtement de protection approprié. - Protection de la peau

- Protection des yeux : Lunettes de sécurité.

- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. - Ingestion

vapeurs.

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au Hygiène industrielle

voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

: Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques de protection

LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM

Tel: +32/4/248.86.60 Fax: +32/4/248.86.61 En cas d'urgence: +32/70/245.245



Page : 6

Edition révisée n°: 4

Date: 19 / 1 / 2012

Remplace la fiche : 23 / 5 / 2011

THINNER CELLULOSIQUE

0097

En cas d'urgence : +32/70/245.245

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique à 20°C : Liquide.

Couleur : Clair(e). Incolore.

9.1.b. Odeur

Odeur : Solvant.

9.1.c. Seuil olfactif

9.1.d. pH

pH : Non applicable.

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Point de fusion [°C] : -95

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Point d'ébullition initial [°C] : 55°C

Point d'ébullition final [°C] : 115°C

9.1.g. Point d'éclair

Point d'éclair [°C] : -18

9.1.h. Taux d'évaporation

9.1.i. Inflammabilité

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Limites d'explosivité inférieures [%] : 1 vol.% Limites d'explosivité supérieures [%] : 13 vol.%

9.1.k. Pression de vapeur

9.1.I. Densité de vapeur

Densité de vapeur relative (air=1) : > 1

9.1.m. Densité relative

Densité : 0,83 kg/l (20°C)

9.1.n. Solubilité

Solubilité dans l'eau : Insoluble.

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

9.1.p. Température d'auto-iinflammabilité

Temp. d'autoinflammation [°C] : > 500°C

9.1.q. Température de décomposition

9.1.r. Viscosité

9.1.s. Propriétés explosives

LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM



Page : 7

Edition révisée n° : 4

Date: 19 / 1 / 2012

Remplace la fiche : 23 / 5 / 2011

THINNER CELLULOSIQUE

0097

En cas d'urgence : +32/70/245.245

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

9.1.t. Propriétés comburantes

9.2. Autres informations

Masse moléculaire : 92,1

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Températures élevées.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Agent oxydant. Acide nitrique.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition : E

dangereux

: En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : Acétone.: > 5000

Toluène.: > 2000

Admin. percutanée (rat) DL50 [mg/kg]: Acétone.: > 5000 Admin.cutanée (lapin) DL50 [mg/kg]: Toluène.: > 5000 Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]: Acétone.: 39

Toluène.: > 10

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : Acétone. : 39

Toluène.: 11,5

 IC50 72h Algae [mg/l]
 : Toluène. : 12,5

 CL50-96 Heures - poisson [mg/l]
 : Acétone. : > 5000

Toluène.: > 25 (Pimephales promelas)

12.2. Persistance et dégradabilité

LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM



Page: 8

Edition révisée n° : 4

Date: 19 / 1 / 2012

Remplace la fiche : 23 / 5 / 2011

THINNER CELLULOSIQUE

0097

En cas d'urgence: +32/70/245.245

SECTION 12 Informations écologiques (suite)

Produit pratiquement insoluble dans l'eau.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

12.6. Autres effets néfastes

Classe WGK (Allemagne) : 2

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets

dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/

nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

No. ONU : 1993

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

19 Etiquetage ADR



ADR/RID : Groupe : II

Classe: 3

No. I.D. : 33

Désignation officielle de transport : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

- Code IMO-IMDG : Classe 3

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

En cas de fuite et/ou d'épandage : Eviter toute exposition inutile. Nettoyer les fuites ou pertes mêmes mineures, si

possible, sans prendre de risques inutiles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM



Page : 9

Edition révisée n° : 4

Date: 19 / 1 / 2012

Remplace la fiche : 23 / 5 / 2011

THINNER CELLULOSIQUE

0097

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16 Autres informations

Texte des Phrases R du § 2 : R11 : Facilement inflammable.

R36 : Irritant pour les yeux. R38 : Irritant pour la peau.

R48/20 : Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par

inhalation.

R63 : Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66 : L'exposition répétée peut provoquer déssèchement ou gerçures de la peau.

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Autres données : Aucun(e).

Révision - Voir : *

Révision : 4

Date d'impression : 13 / 6 / 2014

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

En cas d'urgence : +32/70/245.245

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM